

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **103 (1967)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

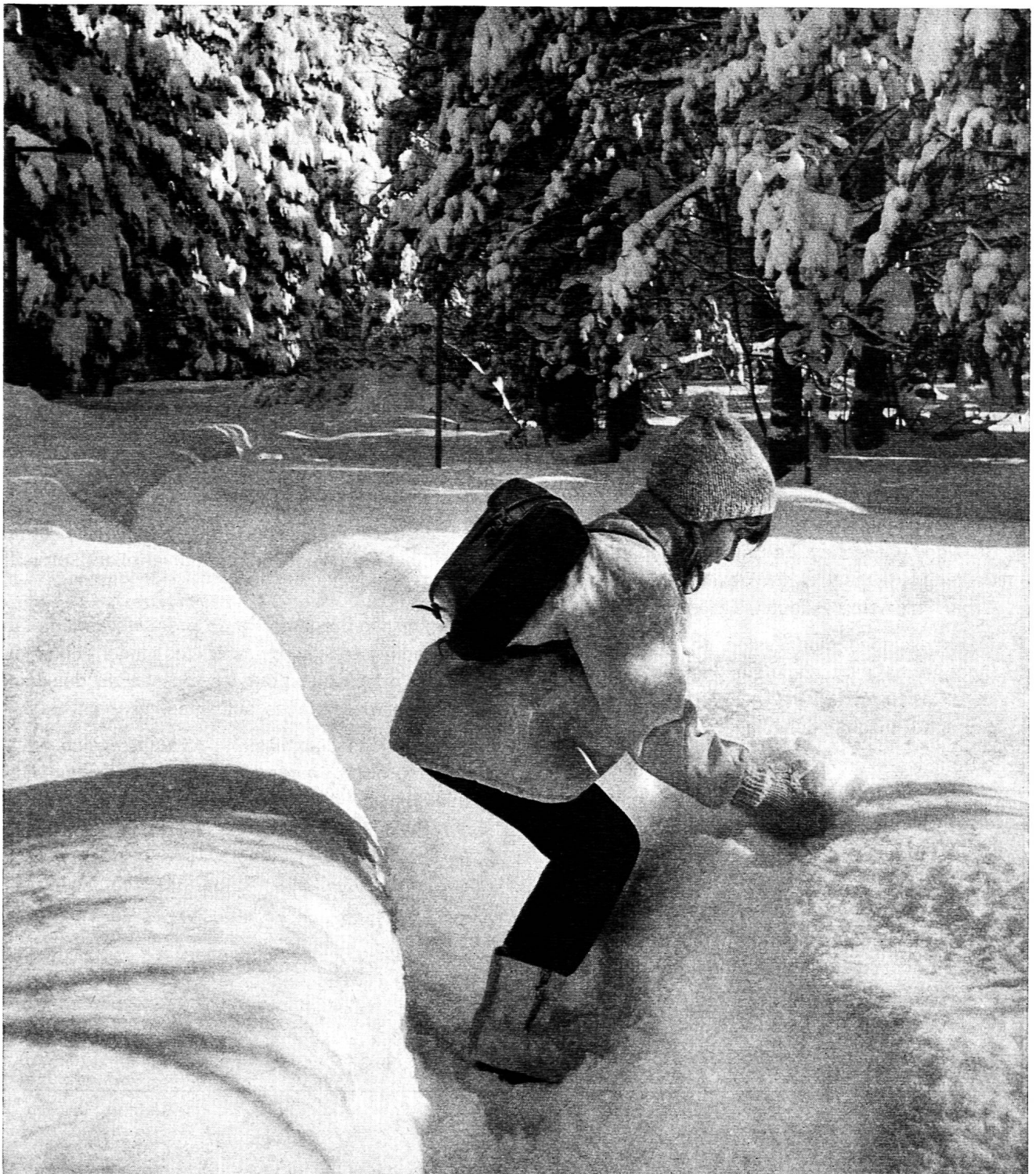
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

396
Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Inscriptions et examens d'admission dans les établissements secondaires

Collèges secondaires lausannois

Les inscriptions aux examens d'admission dans les collèges secondaires lausannois (pour toutes les classes) se prendront au

COLLÈGE SECONDAIRE DE L'ÉLYSÉE

Lausanne, avenue de l'Elysée, 6
Groupe supérieur, rez-de-chaussée
salle d'étude

du mardi 31 janvier au vendredi 10 février 1967

de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (le samedi de 9 h. à 12 h. seulement). Tél. : No 27 94 95, aux heures indiquées ci-dessus.

Présenter le livret de famille, le livret scolaire et les certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

Ne pourront être admis dans un collège de Lausanne que les enfants régulièrement domiciliés dans la zone de recrutement officielle des collèges secondaires lausannois. (Cette zone est limitée par les localités suivantes : St-Sulpice, Bussigny, Cossonay, La Sarraz, Pompaples, Orny, Daillens, Cheseaux, Froideville, Montpreveyres, Oron, Palézieux, Puidoux, Cully).

Les examens d'admission en première année (âge normal : 10 ans dans l'année) auront lieu **les 27 et 28 février. Seuls y seront convoqués les candidats inscrits dans les délais ci-dessus.**

Pour les examens d'admission dans les autres classes (2 à 6), les collèges secondaires ont retenu les dates du 16 au 18 mars. Les candidats recevront une convocation.

Gymnases du Belvédère et de la Cité, Lausanne

Les élèves qui obtiendront au printemps 1967 le certificat d'études secondaires d'un collège officiel vaudois seront admis au Gymnase, dans la section qui correspond à leurs études anté-

rieures, à la condition que leurs parents les aient inscrits en novembre 1966 par l'entremise du directeur du collège.

Les élèves qui ne viennent pas d'un collège secondaire vaudois sont astreints, en principe, à un examen d'admission. Leur inscription doit se faire **avant le 15 février 1967** auprès du Gymnase de la Cité, Lausanne, pour toutes les sections. S'adresser au secrétariat de cet établissement pour tous renseignements sur le programme et les dates de l'examen d'admission qui aura lieu au cours du mois de mars.

Ecole supérieure de commerce et d'administration, Lausanne

Les inscriptions seront prises au secrétariat de l'école (Maupas 50), **jusqu'au 28 février 1967.** Heures d'ouverture : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. Le mercredi et le samedi : 8 h. à 12 h. seulement.

Présenter, pour les élèves venant des écoles publiques du canton de Vaud, le livret scolaire. Pour les autres, présenter en plus l'acte de naissance ou d'origine, ou le livret de famille, et les certificats de vaccination antivariolique et antidiphtérique.

La classe préparatoire de première année étant provisoirement supprimée, les inscriptions ne seront prises que pour les classes de deuxième année et des années suivantes.

Conditions d'admission : 15 ans révolus au 31 décembre 1967 pour la classe de deuxième année ; un an de plus pour chacune des classes suivantes. Pour les autres conditions d'admission, le secrétariat renseignera.

Les examens d'admission auront lieu **les 10 et 11 avril 1967.**

Département de l'instruction publique
et des cultes
Enseignement secondaire

partie corporative

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le jeudi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, 1030 Bussigny.

Assemblée des délégués du 21 janvier

Sous la présidence de Pierre Besson, président du CC, les délégués des sections SPV, des associations, ainsi que les présidents de nos différentes commissions ont siégé au Rond-Point de Beaulieu le samedi 21 janvier.

Un président expéditif, des délégués attentifs ont permis « d'attaquer » l'ordre du jour en deux tours d'horloge. Nous nous permettons d'en reprendre quelques points.

Nominations des membres honoraires

Lors de cette assemblée, 41 collègues ont été nommés membres honoraires de notre société. Le diplôme leur sera remis lors de l'assemblée générale. Ce geste nous rappellera qu'ils ont donné le meilleur de leurs forces au service de l'école vaudoise et ce, pour 25 ans d'activité et plus. Quelques-uns cependant, ne pourront répondre « présent », à l'appel de leur nom : nous serons bien sincèrement en pensée avec eux, comme eux le seront certainement avec nous et nous souhaitons ardemment qu'ils recouvrent la santé et que tous puissent jouir d'une retraite heureuse.

Membres honoraires au 31.12.1966

M^{mes} Campiche Edith, Morges
Henchoz Nelly, Château-d'Œx
Johr Elisabeth, Granges-Marnand
Kuffer Claire, Crans
Mayor Yvonne, Prilly
Schaer-Steck Elisa, Lausanne
Troillet Noémy, Lausanne
M^{lles} Badel Marie-Louise, Morges
Blanc Lucienne, Morges
Cornioley Charlotte, Aigle
Eperon Hélène, Château-d'Œx
Grandjean Anna, Vevey
Lambelet Marie-Louise, L'Isle
Luy Irène, Lausanne
Ménétrey Rose, Echallens
Mercanton Suzanne, Lausanne
Perret Rosalie, Lausanne
Reymond Hélène, Cerniaz
Rochat Ida, Lausanne
Rossier Anne-Marie, Yverdon
Schalk Yvonne, Lausanne
Beyeler Lucie, Baugy/Clarens
M^{ms} Barraud Ernest, Vevey
Bory Gaston, Lausanne
Debétaz Ulysse, Concise
Despond Pierre, Lausanne
Destraz Walter, Lausanne
Gaud Georges, Mies
Germond Louis, Lausanne
Jaquerod Georges, Aigle

Lang Robert, Yverdon
Lavanchy Edouard, Lausanne
Leuba Etienne, Lausanne
Marchionini Samuel, Lausanne
Ogay Werner, Saint-Triphon
Pochon André, Ollon
Pulfer André, Corseaux
Ray Michel, Lausanne
Renaud Ami, Lausanne
Vullioud Charles, Montréux
Ybloux Fernand, Morges

Modifications de statuts

Sans opposition, après étude présentée par le secrétaire central, les statuts modifiés de la section d'Echallens sont adoptés.

Communications du CC

Commission consultative de l'enseignement. M^{me} Sylvette Leresche, Vallorbe et M. Maurice Besençon, Montréux, sont appelés à cette commission.

Congés pour perfectionnement. Des difficultés ont surgi pour certains collègues désireux de compléter leur formation afin d'enseigner à un niveau professionnel et ce, en rapport avec la loi sur la Caisse de pension. Ce problème mérite de trouver une solution mieux adaptée aux circonstances.

Contrôleur des comptes. Après avis de droit, nous avons la possibilité de modifier la formation de nos deux commissions de vérification des comptes qui n'en formeront plus qu'une avec diminution de ses membres lors de l'échéance des mandats.

Activité des présidents de sections et recrutement. Le secrétaire central rompt une lance fort judicieusement en faveur du recrutement de nos jeunes collègues et rappelle la responsabilité des présidents de sections à cet égard : assurances, aides statutaires, protection juridique, etc.

Rapports des commissions. Ces rapports ont tous paru dans l'« Educateur » ; certains sont commentés par leurs auteurs et tous sont approuvés par les délégués.

Propositions. Il est donné connaissance d'une proposition émanant de notre collègue Robert Pasche et reprenant, modifiée et améliorée, une proposition d'aide statutaire lors du décès d'un membre actif. L'étude sera entreprise par une commission.

jfr

Postes au concours

C'est donc aujourd'hui que le départ est donné... dans la « Feuille des avis officiels ». Pour des raisons faciles

à comprendre, vous nous excuserez de ne point publier cette liste fort longue !

Un petit conseil cependant — jeune postulant ou moins jeune — : informez-vous avant d'expédier une lettre de postulation. Vous connaissez la commune que vous quittez, mais que savez-vous de celle dont vous rêvez ? Quelles sont les conditions de logement, quel est le taux d'impôt, reçoit-on des allocations complémentaires communales ?

Pour répondre à cette dernière question, vous trouverez ci-dessous la liste des communes qui en servent. Quant à la forme et au montant de ces allocations (4 pages de notre journal seraient à peine suffisantes), le secrétariat central tient à disposition des intéressés un tableau complet que vous pouvez recevoir sur simple demande.

jfr.

Localités servant des allocations communales complémentaires

L'Abbaye (L'Abbaye, les Bioux, le Pont)	Le Lieu (le Lieu, les Charbonnières, le Séchey)
Aigle	Lonay
Avenches	Lucens
Bassins	Lutry
Begnins	Le Mont-sur-Lausanne
Bercher	Montreux
Bex	Morges
Bière	Moudon
Blonay	Nyon
Bussigny-près-Lausanne	Orbe
Château-d'Ex	Payerne
Chavannes/Renens	Penthalaz
Chavornay	Perroy
Le Chenit (Brassus, Le Sentier, L'Orient)	Poliez-le-Grand
Cheseaux	La Praz
Chexbres	Préverenges
Commugny	Prilly
Corseaux	Pully
Cossonay	Renens
Crissier	Rolle
Cully	Romanel
Denges	Sainte-Croix
Dommarin et Sugnens	Saint-Légier
Ecublens	Saint-Prex
Epalinges	La Sarraz
Fiez	Sullens
Fontaines-sur-Grandson	La Tour-de-Peilz
Gilly-sur-Rolle	Valeyres-sous-Rances
Gland	Vallorbe
Grandson	Le Vaud
Granges-près-Marnand	Vevey
Lausanne	Villeneuve
Leysin	Veytaux
	Yverdon

Guilde de travail pédagogique Freinet

Assemblée générale ordinaire

Samedi 11 février 1967, à 14 h. 30 au local de la rue Curtat 18, Lausanne.

Après la partie administrative, dès 16 h., nous entendrons une conférence de M. Dubal, spécialiste des questions enfantines, à Genève et ardent défenseur d'une évolution nouvelle de l'école.

Invitation cordiale à tous les collègues.

Le comité

Permanence des nombres en couleurs

Vendredi 3 février, dès 16 h. 30, au collège de Floreal, Lausanne.

Dernière permanence pour cette année scolaire.

LE

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Cours de ski

Cours du relâche à Champéry

Du samedi 18 février à 12 heures au lundi 20 février à 17 heures. Comme l'an dernier, pension et logement à la Rose des Alpes, leçons de ski, libre parcours sur les installations : le tout pour 80 fr. Surtaxe de 10 fr. pour les non-membres AVMG.

Ski en groupe, libre... ou pas du tout. Le nombre des places est limité ; les demandes seront enregistrées par ordre d'arrivée et les participants recevront une circulaire détaillée.

Relâchez-vous avec nous et inscrivez-vous avant le 7 février, auprès de Jean Claret, Bois-Gentil 25, Lausanne, tél 24 49 22.

Cours pour la formation de chefs de camps de ski et d'excursions

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant :

No 31, du 3 au 8 avril 1967, Grand-Saint-Bernard.

No 32, du 10 au 15 avril 1967, Bivio (GR).

Ces cours sont réservés aux membres du corps enseignant des écoles officiellement reconnues. Si le nombre des places est suffisant, les candidats au brevet fédéral de maître de gymnastique, au brevet de maître secondaire, les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille peuvent s'inscrire au cours, pour autant qu'ils participent à la direction d'excursions ou de camps de ski.

Indemnités : Une subvention proportionnelle au prix de pension et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile au lieu du cours.

Inscriptions : Les maîtres désirant s'inscrire à un des cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique. Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à Kurt Rüdiühli, 3632 Thun-Allmendingen, Selibühlweg 19, pour le 1er mars 1967. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération.

Le président de la commission technique :

M. Reinmann.

Liste des dépositaires des formules d'inscription :

Jura bernois : M Francis Boder, 37, ch. de la Fenaison, 2800 Delémont.

Genève : M. Paul Gilliéron, 16, rue Hoffmann, 1202 Genève.

Fribourg : M. Léon Wicht, 3, Champ-Fleuri, 1700 Fribourg.

Neuchâtel : M. Gaston Cuche, 3, Bois-Noir, 2053 Cernier.

Tessin : M. Marco Bagutti, 57, via San-Gottardo, 6900 Massagno.

Valais : M. Paul Curdy, 35, av. Ritz, 1950 Sion.

Vaud : M. Numa Yersin, 14, Verdonnet, 1000 Lausanne.

Réforme scolaire

Une opinion... qui en annonce peut-être d'autres !

Nous publions ci-dessous in extenso les considérations que nous a transmises notre collègue Louis Fivaz sur un problème dont nous n'aurons jamais trop analysé les nombreux aspects. Merci à notre collègue de Puidoux.

jfr.

Un des problèmes qui préoccupent actuellement les milieux pédagogiques et dont l'importance, en raison de ses incidences sur le plan familial et scolaire, ne saurait être sous-estimée, est celui de la semaine de 5 jours à l'école.

Une étude préalable s'impose d'autant plus que, sous la pression des impératifs de l'économie privée qui régressent de plus en plus la vie de l'homme moderne, l'école va probablement se trouver dans l'obligation d'emboîter le pas. Il importe dès lors qu'elle ne soit pas prise de vitesse si elle entend procéder sans hâte, de manière réfléchie et rationnelle, aux réajustements et aux réformes qu'une telle innovation implique.

Notre intention n'est pas, dans le cadre restreint de ce journal, de traiter sous tous ses aspects ce problème, qui a déjà fait l'objet de maintes discussions dans divers forums et articles de presse. Notre propos plus modeste est d'examiner la question sous l'angle restreint et précis de la réforme des méthodes pédagogiques qu'entraînera nécessairement l'introduction du nouvel horaire, à la lumière des nouvelles exigences de l'époque et des nouveaux concepts qui se font jour dans telle ou telle discipline de l'enseignement.

Un dilemme se pose à l'école : comment, en effet, concilier un accroissement incessant des connaissances requises par l'école et par la vie, avec, en sens inverse, une diminution des heures d'étude résultant de la suppression du samedi matin ? Pour résoudre ce dilemme et pallier le manque à gagner qu'entraînera cette diminution, — avec la menace du grave appauvrissement intellectuel qu'elle contient — il est évident qu'une réforme des méthodes d'enseignement s'impose. Dans le sens, d'abord, d'une concentration et d'une utilisation plus rationnelle des moyens pédagogiques, sous la forme de regroupements scolaires qui éviteront ainsi une dispersion fâcheuse des efforts du corps enseignant. Ensuite et plus précisément, dans le sens d'une *accélération* des méthodes et des techniques utilisées actuellement pour l'assimilation des connaissances. Réforme déjà amorcée par l'introduction de la méthode Cuisenaire, entre autres. Cette accélération du pouvoir de compréhension et d'assimilation est-elle possible sans retomber dans le risque d'appauvrissement dénoncé plus haut ? Oui. C'est ce que nous allons tenter de démontrer.

De l'avis unanime de maîtres primaires, secondaires et universitaires, il est évident que la pédagogie actuelle, dans l'estimation des matières qui sont sensées retenir encore l'intérêt des élèves ou réputées indispensables à l'acquisition d'une culture au moins élémentaire — culture, soit dit en passant, dont les fondements, pour autant qu'ils soient encore reconnus valables, et en accord avec les concepts des temps modernes, nécessiteraient eux-mêmes de constants réexamens — notre enseignement, disons-nous, se perd en investissements inutiles ou peu rentables et en approches du savoir d'une lenteur décourageante pour

les élèves. Il en est d'elle un peu comme d'un peintre qui s'attarderait aux détails de son tableau avant que d'en avoir dessiné les grandes lignes et fixé le centre de gravité.

Pour notre part, renonçant à tourner par trop longtemps à la périphérie d'un sujet et à avancer lentement vers son centre, nous pratiquons depuis plusieurs années la méthode rapide et moderne que, pour faire image, nous baptiserons *méthode de l'hélicoptère*, telle qu'on l'utilise maintenant avec succès dans les sauvetages en montagne, où tout autre moyen d'approche s'avère trop lent ou impossible. L'image vient aussi à l'esprit d'un pont dont les piles sont d'abord solidement implantées au fond du fleuve avant que des travées plus ou moins fortes ne les relient. Aidée de toutes les techniques audio-visuelles actuellement en usage, cette méthode permettrait sans doute de gagner un temps précieux.

Investir immédiatement les points importants, essentiels, en un mot les points stratégiques de la pensée et de la connaissance humaines, tel est en effet, à notre sens, le seul moyen de pénétrer et d'appréhender le cœur même d'une réalité qui s'accroît et s'accélère à un rythme tel qu'elle semble se dérober à la saisie de l'intelligence, élargissant ainsi le fossé entre la connaissance et l'éthique, entre la science et la conscience, et mettant en péril les fondements même de la civilisation.

La fixation et la délimitation des principales plateformes du savoir serait confiée à un collège de pédagogues qui non seulement seraient maîtres en leur discipline, mais, ce qui importe encore plus, dotés d'un esprit suffisamment large pour leur permettre d'opérer une synthèse collective des diverses connaissances. Le jalonement, la triangulation en quelque sorte du terrain ainsi établis, il sera dès lors loisible aux élèves, tel un peintre parachevant son œuvre par touches successives et superposées, de relier ces points par un réseau de plus en plus dense de données complémentaires acquises par un effort de recherche personnel, et de retrouver ainsi le cheminement des grands courants de pensée qui sous-tendent la marche de l'évolution humaine vers la Connaissance — c'est-à-dire vers une plénitude accrue de conscience — but transcendant et encore lointain de son effort laborieux. Naïveté ou utopie ? Encore faudrait-il qu'on ait déjà tenté de faire appel aux ressources encore insoupçonnées de la jeunesse, comme semble l'infirmer la récente déconvenue du grand Célestin Freinet et de son école. Mais n'y a-t-il pas déjà longtemps qu'un grand humoriste de chez nous H. Roorda avait pu intituler son livre : *Le Pédagogue n'aime pas les enfants* !

Pour ne pas encourir le reproche de nous perdre à notre tour dans de vagues considérations philosophico-pédagogiques, dont l'intérêt apparaîtra du reste d'autant moins qu'on ne se sera pas donné la peine d'en pénétrer la substance — on n'admire les vitraux qu'à l'intérieur de la cathédrale ! — force nous est d'illustrer nos propos d'exemples choisis dans l'une ou l'autre des disciplines scolaires.

En histoire, par exemple, où — nous n'avons pas la naïveté d'enfoncer les portes déjà entrouvertes ! — nombre de manuels ont depuis longtemps fait œuvre de pionniers en mettant en relief, par un élargissement du cadre historique, les carrefours les plus importants de l'histoire, il est clair que les principales plateformes à investir seront en gros, et pour nous en tenir à notre pays, le Pacte de 1291 — première approche des structures constitutionnelles d'un Etat, la

Renaissance et la Réforme, la Révolution, la Constitution de 1848, la civilisation des 19^e et 20^e siècles et le machinisme, etc, moments capitaux qui ont imprimé à l'histoire ses pulsions les plus fortes et déterminé le sens d'un mouvement évolutif irréversible.

En géographie où, les journaux viennent de nous l'apprendre, la notion d'espace fonctionnel tend à se substituer à celle de région, le processus d'investissement par centres stratégiques peut être particulièrement mis en évidence. Il s'agira, comme l'oiseau de proie, de fondre sur le nœud vital du sujet, d'où rayonnent les principales lignes de force. On commencera donc, pour des cantons comme Bâle, Lucerne, Saint-Gall, Genève et Zurich, par aborder directement l'étude de la « capitale » avec tout le complexe historique, social, économique et politique qu'elle représente, pour ensuite, en exacte conformité avec le processus de développement historique, étendre les tentacules au territoire environnant, qui fait fonctionnellement office de poumon.

Nous venons de lire, dans un hebdomadaire étranger traitant des structures économiques et financières de la Suisse, ces lignes qui corroborent exactement nos affirmations : « Il y a des cantons, comme celui de Zurich, qui deviennent purement et simplement des villes. » Qu'est-ce à dire, sinon que si l'urbanisation déborde de plus en plus le cadre de la cité primitive pour s'étendre au territoire entier, c'est que cette cité était bien déjà, à l'origine, la cellule qui a conditionné dès leur naissance la structure politique, économique et sociale de ces Etats, ainsi que leur développement ultérieur. Il est dès lors tout à fait logique et normal d'aborder l'étude de ces cantons selon une méthode vraiment fonctionnelle, qui suive le processus même qui a présidé à leur constitution. En un mot, l'école doit opérer le transfert d'une géographie encore trop descriptive à une géographie fonctionnelle, faisant appel même à la psychologie, puisque l'homme est appelé, sans cesse, à se mouvoir et à s'intégrer dans une réalité humaine de plus en plus contraignante qui ne lui laisse aucun loisir de regarder en arrière, et réclame de lui de constantes et immédiates facultés d'affrontement et d'adaptation.

Cela implique évidemment qu'histoire et géographie ne soient plus enseignées en vases clos, séparées par des cloisons presque étanches, mais soient au contraire synchronisées et coordonnées dans toute la mesure du possible en un tout organique, comme l'esquisse du reste remarquablement le manuel Rebeaud pour l'étude de Saint-Gall, de l'URSS, de l'Islam et de l'Inde.

Il va sans dire que pour certains sujets, la marche à suivre se trouvera recouvrir exactement celle du livre, telle par exemple l'étude des Iles britanniques, dont le caractère d'insularité à mettre d'emblée en évidence, impose d'en aborder l'étude par les données physiques.

De tout ce qui précède, on est conduit à la nécessité d'une refonte totale des plans d'étude, contenant des tableaux synoptiques dont nos manuels sont presque entièrement dépourvus, et qui donneraient immédiatement aux élèves une vue cavalière, panoramique, de la configuration générale d'une époque, où dans tous les domaines de l'activité humaine, courants et forces se superposent, s'imbriquent et s'enchevêtrent pour en former l'architecture. Ce qui procurerait aux élèves le triple bénéfice d'une meilleure compréhension, d'une assimilation plus rapide et d'un souvenir sans doute plus durable.

Nous arrêtons là nos exemples, qui ne sauraient être limitatifs, puisqu'aussi bien c'est à l'ensemble des disciplines scolaires que s'adresse l'impératif d'un transfert d'une pédagogie statique descriptive à une pédagogie organique, fonctionnelle et dynamique. Nous laissons le soin à chacun d'adapter au gré des contingences ces vues qui se veulent de simples suggestions, éloignées de tout esprit pédant et dogmatique, mais qui, nées au creuset d'une longue expérience, sont susceptibles d'éclairer le problème évoqué au début.

Nous espérons cependant avoir réussi à démontrer qu'une accélération de l'acquisition du savoir, et par là un gain de temps appréciable, est possible grâce à un changement de méthodes, sans qu'il en résulte pour autant un préjudice majeur pour notre culture.

Louis Fivaz.

genève

Plan d'études genevois pour les classes rurales à plusieurs degrés

Lors du remaniement du plan d'études de 1957, en 1966, les maîtres ruraux avaient pris connaissance avec stupéfaction du rapport des inspecteurs. Les 25 février et 11 mars ce fut une marche sur Genève des « broussards » (v. « Educateur », No 10/66), au nombre d'une trentaine. Ils chargèrent une commission de rédiger un contre-rapport-programme. A peine créée, elle mit sur pied un projet qui fut envoyé à la DEP. Les deux conceptions étaient si foncièrement opposées qu'il fallait choisir l'une ou l'autre d'entre elles.

Le problème fut soumis à une commission mixte comprenant 6 inspecteurs et 8 collègues convaincus. Le choix s'étant porté sur le projet SPG, il s'agissait de l'aménager en plan d'études pour les classes rurales.

Ce qui fut fait dans un excellent esprit de collaboration par les quatre sous-commissions, chacune étant présidée par l'inspecteur spécialisé et comptant deux maîtres ruraux. Le 12 décembre (étrange coïncidence !), à l'unanimité, la séance plénière recommandait l'adoption de ce plan d'études.

J'ai sous les yeux le fruit de cette collaboration : 20 pages intelligentes qui rendront l'enseignement dans les classes à plusieurs degrés moins acrobatique que par le passé. Enfin, on pourra travailler dans la légalité du plan d'études avec moins d'entorses.

A l'intention de ceux que ce travail intéresse, en voici les grandes lignes :

1. *Postulat* (évident) : les élèves de 6^e doivent avoir parcouru le programme intégral de leur degré, en vue du passage au CO.

Les classes concernées comptent 2 à 4 degrés, dont les 4^e, 5^e ou 6^e.

2. **Français** : grammaire et orthographe ; tronc commun avec complément pour le ou les degrés supérieurs (nouveau).

Vocabulaire : programme cyclique ; les mêmes matières sont enseignées, dès la 4e, à toute la classe, les années paires et impaires n'ayant pas le même champ à parcourir.

3. **Géographie** : programme de base repris chaque année, tandis que le programme général, divisé en 90 thèmes d'études, est étudié en 3 ans. C'est là une innovation appréciable.

4. **Histoire** : on embrasse chaque année la totalité du programme des 3 degrés, sous un angle particulier, mais en développant des sujets différents.

En ce qui concerne les autres disciplines : statu quo.

On voit, à travers ce bref compte rendu, que la commission présidée par M. l'inspecteur Délétraz a fait un excellent travail pour lequel elle mérite d'être remerciée.

Allocation de vie chère 1967

Que ces questions déplaisent à la plupart des « purs » enseignants, j'en conviens. Il suffit de faire confiance à Dame Comptabilité. Cependant, nul n'est infallible et mieux vaut vérifier ce qu'on nous donne et nous prend que de nous plaindre sans comprendre le pourquoi.

A l'intention des amateurs de chiffres, voici comment on calcule ce qui nous est dû en janvier par suite de l'augmentation continue du « coût de la vie ».

Dès 1961, le Conseil d'Etat, enfin convaincu des justes revendications du Cartel, a fixé les règles suivantes

pour l'indexation automatique de nos traitements :

1. **Le taux de l'AVC au 1er janvier de chaque année** est basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) au 31.10 de l'année précédente (connu seulement en fin d'année).

2. **Pour compenser la différence** entre l'AVC réellement touchée et celle qui aurait dû être servie par suite de l'accroissement annuel de l'IPC, il est versé en janvier de l'année suivante une allocation unique calculée en % du traitement de base (intégré à 210 par rapport à 1939 = 100).

Taux de l'AVC 1967. Oct. 65: 217,1 217,7 — 210 = 7,7
Oct. 66: 226,4 226,4 — 210 = 16,4

Pour faciliter les calculs, le taux est arrondi à 0,5 %, de sorte que pour 1966 ce taux a été de $7,35/210 = 3,5\%$ avec 217,35 d'IPC au lieu de 217,7 ; pour 1967 ce taux sera de $15,75/210 = 7,5\%$ avec 225,75 d'IPC au lieu de 216,4.

Taux de l'allocation complémentaire (fin janvier 67).

Il faut considérer l'AVC touchée, soit 2 mois au taux de 1965 et 10 mois au taux de 1966, ce qui donne en moyenne 2,82 %.

Ce que nous aurions dû réellement recevoir durant cette période s'élève à 6,38 % (en vous faisant grâce des calculs).

La différence qui nous revient est donc de $6,30\% - 2,82\% = 3,56\%$ du traitement de base 1966, moins 2,4 % d'AVS.

Exemple numérique : 20 000 fr., traitement net touché en 1966 : $3,56\%$ de 20 000 fr. = 712 fr. ; $2,4\%$ de 712 = 17.—. $712 - 17 = 695$ fr. (soit un supplément de 34 fr. 75 pour 1000 fr. que vous devez encaisser, à quoi s'ajoute l'AVC de 7,5 % sur votre traitement de janvier.

E. F.

neuchâtel

Commission consultative pour l'enseignement primaire

La Commission consultative pour l'enseignement primaire — qui n'avait plus été convoquée depuis janvier 1961 — s'est réunie au Château de Neuchâtel le 11 janvier 1967, sous la présidence de M. Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

1. Information relative aux dernières revisions de la loi sur l'enseignement primaire. Dans son exposé général, M. Clottu a mis en relief la réforme de structure apportée par la nouvelle loi de février 1963.

2. Réorganisation de l'enseignement :

a) exposé général sur l'état actuel des mesures d'application et des études en cours (M. André Perrenoud, chef du Service de l'enseignement secondaire) ;

b) exposé particulier sur l'organisation de la section professionnelle (M. Roger Hügli, chef du Service de l'enseignement primaire et préprofessionnel).

3. Préavis concernant le projet d'un nouveau programme d'enseignement pour les écoles primaires (1re à 5e année). Exposé de M. André Butikofer, directeur des écoles primaires du Locle.

Parmi les cinq groupes de travail institués en 1963

par le Département de l'instruction publique et chargés de l'étude des modalités d'application de la réforme scolaire, le groupe II — présidé par M. André Butikofer et comptant six membres du corps enseignant primaire — a déposé au DIP un « Avant-projet de plan d'études et de programmes de l'école primaire ».

Appelée à donner son préavis sur le projet élaboré de 1963 à 1966, la Commission consultative pour l'enseignement primaire l'approuve à l'unanimité, sous réserve d'éventuelles modifications rédactionnelles, après avoir constaté avec satisfaction l'heureux aboutissement d'un long travail effectué par des personnes parfaitement qualifiées.

M. le chef du Département de l'instruction publique a précisé que les nouveaux programmes prévus garderont un caractère provisoire et qu'ils seront soumis à une expérimentation systématique, contrôlée pendant plusieurs années (vraisemblablement pendant les cinq années d'un cycle complet).

Toute assurance a été donnée aussi à la demande des délégués du corps enseignant primaire quant à une information officielle et continue du corps enseignant et des autorités scolaires locales sur les conditions dans lesquelles l'expérimentation sera engagée et sur les résultats qui seront obtenus au cours des prochaines années scolaires.

4. Divers. Des renseignements ont été donnés à la commission consultative concernant les « éditions nouvelles » — provisoires, sous forme de fiches... de fascicules... puis édition définitive — qui relèvent du service éditions, matériel et fournitures scolaires, en liaison évidemment avec le service de la recherche et de l'information pédagogiques.

Paul Grandjean

† Marguerite Bosserdet

Peu de temps après Freinet, en France, disparaît dans notre pays romand, en la personne de Marguerite Bosserdet, une pédagogue de renom et de grande classe. Son départ affectera non seulement ses élèves actuels et leurs parents — elle avait chez elle un jardin d'enfants — mais ses « anciens », et parmi eux des personnalités neuchâteloises de premier plan, dont tous disent : « C'est grâce à elle que... » La perte sera également ressentie par les étudiants et les pédagogues que, jusqu'à la fin de sa vie, elle a aidés, conseillés, guidés, encouragés. L'Ecole normale, elle aussi, se rappellera les services que rendait à l'institution, dès longtemps et officiellement depuis 1949, cette remarquable institutrice dont on venait de loin visiter la classe.

Marguerite Bosserdet possédait une étonnante intuition de la réalité de l'enfant, de sa vie, de son développement ; intuition qui à elle seule eût pu, semblait-il, diriger cette pédagogue dans son enseignement par les méthodes actives, nouveauté pour l'époque, et qu'elle appliqua avec courage dès sa nomination à Neuchâtel en 1908. Mais, fait rare chez la même personnalité, Marguerite Bosserdet possédait une lucidité et des exigences intellectuelles qui, jusqu'à la fin de sa vie, l'ont maintenue, pour ainsi dire, en état d'étude et à la pointe de l'actualité dans son domaine. Déjà en 1914, après avoir tenu l'école pendant dix ans au Sapelet, au Bois de l'Halle et à Gorgier, son besoin de culture s'est manifesté par une demande de congé qui lui permit d'obtenir sa licence ès lettres, trentième titre délivré par notre Université (actuellement plus de deux mille !).

Pédagogue dans l'âme, elle fait retour auprès des enfants non sans se rendre à plusieurs reprises à l'Institut Rousseau de Genève et à la Maison des petits, afin d'approfondir, de vérifier et de contrôler scientifiquement ce que lui dictait dans la pratique un talent naturel quasi génial. C'est peu dire que Marguerite Bosserdet aimait les enfants ; il y a tant de manières de le faire. La sienne consistait à enseigner ce qu'on appelle les matières du programme, en créant les conditions pédagogiques favorables à l'épanouissement de la personnalité de chaque élève, compte tenu de ses difficultés et de ses aptitudes, et en suivant le chemin propre à son individualité dont elle percevait miraculeusement les nuances.

Le respect de la vie, de toute vie, a dominé celle de Marguerite Bosserdet, l'a incitée à s'intéresser à tous les mouvements de libération des peuples et de la non-violence ; actuellement elle étudiait l'espéranto dont elle suivait les congrès. Bien que disparue, cette femme remarquable reste présente et active par ceux dont elle fut l'amie et le guide, et dans les cœurs de ceux qui ont eu le privilège de pouvoir l'appeler : « la maîtresse ».

W. P.

Hommage à Mlle Marguerite Bosserdet, institutrice disparue le 10 janvier 1967

Adieu à celle qui m'a tout appris

Oui, « Maîtresse », depuis le jour où j'ai passé, comme stagiaire, le seuil de votre école, il y a bientôt vingt ans, jusqu'à votre téléphone du 1er janvier 1967, je n'ai cessé de penser à vous comme à mon seul véritable maître en pédagogie. C'est vous qui m'avez révélé à la fois, que l'enfant peut et doit être heureux à l'école et que, le pédagogue s'il n'est tant soit peu poète, ferait mieux de choisir un autre métier.

On ne travaillait pas, **on créait**, dans votre classe, à tout instant, et dans une atmosphère inimitable parce que vous étiez géniale. Vous ne le saviez pas et trop de vos collègues ont **voulu** l'ignorer. Mais, qu'importe ! L'essentiel est que vous ayez existé pour des centaines d'enfants et pour quelques maîtres enthousiastes. Ceux-là savent que votre science égalait votre intuition et votre bonté. Ils savent que vous avez lutté, sans faiblesse, souvent dans des conditions excessivement difficiles, contre l'étroitesse d'idées, contre les traditions périmées, contre le manque de ferveur, contre le manque d'audace, mais **pour les enfants**.

Je vous dis adieu, pourtant vous serez là, à mes côtés, dans la classe chaque jour. Pour toujours résonne à mon oreille votre voix, aussi claire que celle d'une jeune fille, lors de ce récent téléphone. Cette voix me disait : « On ne peut pas vieillir lorsqu'on travaille avec les enfants », et encore : « Si tu es sûre qu'une méthode d'enseignement est adéquate et apporte la joie à tes élèves, tu n'as à t'occuper d'aucune opposition, fût-elle scientifique ». Ainsi, jeune à jamais, vous vous êtes endormie ; nous n'allons pas pleurer, malgré le vide que nous ressentons, mais essayer de préserver, vivante en nous, une petite parcelle de votre admirable âme de pédagogue.

J. Baillod

Cinéma

Occasions uniques: SIEMENS, KODAK, MICRON XXV ou BELL & HOWELL, projecteurs 16 mm sonores de démonstrations, cédés avantageusement avec garantie. Téléphone (032) 2 84 67 ou écrire au Bureau du Journal.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux, Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 20.- ; ÉTRANGER Fr. 24.-

Voyage de printemps

Du 10 au 16 avril (7 jours). Visite d'une région peu connue :

l'Allemagne du Sud

Stuttgart, Ulm, Augsburg, Munich, Dachau, Château de Herrenchiemsee, Innsbruck, châteaux de Linderhof et de Neuschwanstein.

Détails dans un prochain numéro de l'« Educateur ».
W. G.

Bienvenue

aux collègues suivants qui viennent de donner leur adhésion à la SNP ou SNP/VPOD :

Mlles Marie-José Porchat, institutrice à Auvernier, Raymonde Billod, institutrice au Locle, Suzanne Rosselet, institutrice à Peseux ; M. Georges-André Kohli, instituteur au Locle.

G. B.

Décompte des traitements

Le Département de l'instruction publique a établi une formule type qui sera envoyée en nombre suffisant à tous les comptables communaux. Ainsi, à la fin du mois prochain, chacun sera en possession de l'état exact des divers éléments qui composent son traitement. Nous remercions les services du département d'avoir de cette façon donné suite à notre demande.

G. B.

jura bernois

Le Comité SPJ prépare le prochain Congrès jurassien

Le Comité central de la Société pédagogique jurassienne s'est réuni à Moutier le 18 janvier, sous la présidence de M. Marcel Farron, maître secondaire à Tavannes. Les présidents des sections de districts avaient été invités à participer à la séance ; les sections de Moutier, des Franches-Montagnes, d'Ajoie et de Bienne - La Neuveville étaient représentées.

Après liquidation des affaires courantes, il a été pris connaissance avec regret de la démission de M. Claude Gassmann, instituteur à Bévillard, membre du comité, qui poursuivra ses études dès le printemps prochain en vue de l'obtention du brevet de maître professionnel. Il appartiendra à la section de Moutier de lui trouver un successeur pour finir la période en cours.

L'assemblée du comité général a été fixée au samedi 11 février, à 14 heures, à Moutier. L'ordre du jour de la séance a été établi comme suit :

1. Procès-verbal du 18 février 1966 ;
2. Rapport du président ;
3. Comptes SPJ ;
4. Comptes CIP ;
5. Fonds du centenaire EN Porrentruy - EN Delémont ;
6. Quote-part à la rétribution du correspondant à l'« Educateur » ;
7. Revision des statuts SPJ (toutes les modifications pouvant intervenir sont à envoyer au président SPJ avant le 10 février, qu'elles émanent des sections ou de membres) ;
8. Budget 1967 ;
9. Propositions des sections ;
10. Congrès 1968 ;
11. Divers et imprévu.

Commentaires. Il n'a pas été décidé de revision des statuts mais, comme ceux-ci doivent être réimprimés, il serait souhaitable que toute adjonction ou modification soit proposée avant toute réédition.

Les présidents de section sont priés de faire parvenir au président SPJ un bref rapport d'activité de leur district, en tenant notamment compte des mutations, des décès, des mises à la retraite ; ils voudront bien également faire part des vœux des sections.

Le comité SPJ s'est déjà longuement préoccupé du thème du prochain Congrès jurassien qui aura lieu en juin 1968. Sortant des chemins battus, il préférerait abandonner les pures théories pour aborder des questions pratiques. Sa proposition de réunir dans une même étude des chapitres ayant trait à l'école et au commerce, à l'industrie, à l'agriculture et aux loisirs, précédés d'une bibliographie indiquant toutes les sources auxquelles les enseignants peuvent se rapporter, a été approuvée par les présidents de sections présents. Ce travail s'effectuerait sous la direction d'un responsable général qui coordonnerait l'étude faite sous l'égide de rapporteurs partiels et il pourrait s'intituler « L'école et la vie ». Toute cette question sera discutée lors de l'assemblée du 11 février prochain.

En fin de séance, il a encore été rapporté sur le travail qui s'effectue présentement au sein de la commission pour la formation du corps enseignant.

A. F.

Les concours de ski EPGS à la portée de l'école

Depuis de nombreuses années, le mouvement EPGS (Enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports) s'occupe activement de la formation et du développement physique des jeunes gens de 15 à 20 ans. Dans le Jura, 42 groupements groupés en 9 arrondissements mettent sur pied chaque année des cours et des examens de base qui réunissent environ 1500 jeunes adolescents du Jura. Depuis l'an dernier, les écoles ont la faculté de participer au mouvement avec les élèves de 9^e année. Dans moins de trois ans, cette vaste organisation en faveur de la jeunesse sportive du pays posédera de nouvelles bases légales, fort séduisantes pour ceux qui pratiquent d'autres disciplines que la gymnastique et c'est sous la dénomination de « Jeunesse et Sport » que la nouvelle organisation verra le jour.

Les examens à option ski

Pour l'heure, bornons-nous à présenter les possibilités qu'offre l'EPGS dans un sport de saison : le ski. Chaque groupement doit tenter dans le courant de la saison blanche, d'organiser un examen à option sous

la forme d'un petit concours. Bien qu'en Ajoie et dans certaines vallées du Jura-nord, les conditions d'enneigement soient souvent précaires, on peut très bien mettre sur pied l'examen à option hors du domicile du groupement. Actuellement, les Rangiers (pentes au nord), le Raimeux, Moron, Graiter, Montoz, les Franches-Montagnes, Mont-Soleil et Chasseral offrent de bonnes conditions pour la pratique du ski. Si le groupement a un effectif trop réduit, plusieurs groupements peuvent s'unir, sur l'initiative du chef d'arrondissement ou d'un moniteur. Un examen collectif par arrondissement semble être la meilleure formule pour l'organisation des examens à option ski. L'organisateur ne manquera pas de donner à l'examen un aspect compétitif, ce qui stimulera et encouragera les concurrents. Tant les examens à option mis sur pied par les écoles que par les arrondissements EPGs devront être annoncés au Bureau cantonal EPGs sur la formule officielle. Les chefs d'arrondissements EPGs et école pourront renseigner les moniteurs et les écoles à ce sujet.

Examinons pour conclure, les exigences des différents examens à option :

Marche d'un jour à skis

La marche d'un jour à skis s'effectue sous forme d'excursion. Celle-ci sera autant que possible entrecoupée de visites de curiosités naturelles, historiques ou autres. Elle offrira l'occasion d'étudier l'histoire locale ou régionale. Une distance minimum de 20 km. doit être parcourue. Réussit l'examen tout participant qui termine l'excursion.

Course d'orientation à skis

Distance : 6 à 10 km. Nombre de postes : 6 à 12. Dénivellation-montée maximum : 150 à 250 m. (entre deux postes : 50 à 100 m.). Lors de l'établissement du parcours, on tiendra compte des conditions d'enneigement, du degré d'entraînement, etc. L'examen peut être subi individuellement ou en groupes de 4 jeunes gens au plus. Entre en ligne de compte, suivant les conditions d'enneigement, les courses d'orientation sur piste, de réseau de postes ou aux points (score).

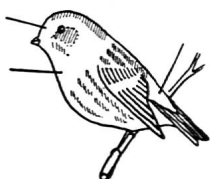
Ski

L'examen comprend les 5 parties suivantes : 1. Passage de bosses et dépressions ; 2. Descente de biais et dérapage latéral ; 3. Quatre stem-christianias consécutifs ; 4. Course de fond de 2 à 6 km., avec au maximum 200 m. de dénivellation-montée ; 5. Slalom de 8 à 12 portes (2 essais). L'examen des trois premières parties peut avoir lieu séparément ou au cours d'une petite descente.

Moniteurs et chef d'arrondissement ! Notre jeunesse compte sur vous pour occuper judicieusement ses loisirs. Le ski n'est-il pas un des meilleurs délassements de la saison hivernale ?

Fr. E.

N'oubliez pas les
petits oiseaux



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1400 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

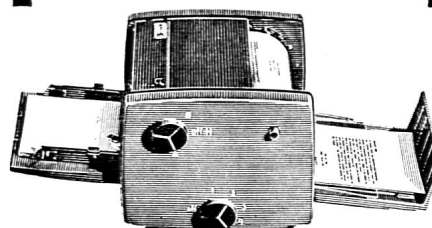
Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

REX-ROTARY 

L'hecto-duplicateur ultra-rapide ;
100 % automatique ; fonctionne
infaillible ; avec ou sans
moteur.



Agence générale:
Eugen Keller & Co AG
Monbijoustrasse 22
3000 Berne
Téléphone 031 25 34 91

BON

Envoyez sans engagement
documentation complète du
Rex-Rotary R-11

Nom: _____

Adresse: _____

Déformations provenant de la mauvaise tenue des écoliers

40 % des enfants présentent des déformations provenant d'une mauvaise tenue.

« Non mais, quelle mauvaise tenue ? »

« Tiens-toi droit ! N'écris pas avec le nez ! » Combien de fois déjà la maman de Jeannot a-t-elle crié cela à son fils, mais l'enfant est retombé chaque fois dans sa mauvaise habitude. Même quand il a terminé ses tâches à domicile et qu'il se retire dans son coin favori avec un de ses livres préférés, il reprend en lisant sa mauvaise tenue et ce « dos rond » ne laisse pas d'inquiéter sa mère. Et pourtant sa santé est excellente, sa croissance a été normale et sa taille serait droite, s'il voulait bien surveiller sa tenue. C'est du reste l'avis du médecin de famille qui, lui aussi, reproche à l'enfant sa mauvaise tenue et craint qu'elle ne porte préjudice à sa santé et à sa vue.

C'est pourquoi la maman de Jeannot se décide un beau jour à aller demander conseil à l'instituteur de son fils.

A quoi il faut veiller

L'instituteur ne s'étonne guère des doléances et des inquiétudes de la maman. Jeannot et tous ceux de la classe qui, en lisant et en écrivant, ont l'habitude de « faire le dos rond » donnent du fil à retordre au maître. Il ne se lasse pas de les corriger en les interpellant, même au cours d'une leçon. En outre, il se permet de donner quelques sages conseils à la maman. Il faut d'abord, dit-il, vérifier si la hauteur de la table et celle du siège sont proportionnées à la taille de l'enfant qui y fait ses tâches. Veiller aussi à ce que l'éclairage de la place de travail soit bon. Par un contrôle journalier de la serviette d'école, la mère s'assurera que l'enfant ne se charge pas inutilement de livres dont il n'a pas besoin. Le temps que Jeannot passe devant l'écran de télévision devra être réduit et ne jamais dépasser les limites fixées. On fera asseoir l'enfant à 3 m de l'écran et sur un siège où il doit s'appuyer. Enfin, le maître recommande à Jeannot la pratique de la natation ; ce sport est spécialement indiqué lorsqu'il s'agit de prévenir les déformations provenant d'une mau-

vaise tenue. S'il prend à Jeannot l'envie de se coucher à plat ventre pour lire son « Karl May », qu'on ne l'en empêche pas ; cette position est excellente pour la colonne vertébrale.

Un remède au mal

Les soucis de la maman de Jeannot sont ceux de bien des parents. L'obligation de rester assis à l'école et en faisant les devoirs à domicile ne donne que trop fréquemment à notre jeunesse scolaire l'occasion de se tenir mal. Les statistiques des médecins scolaires révèlent que, de nos jours, 40 % des enfants présentent des déformations du dos et des défauts de la vue. Qu'on observe donc les enfants en train d'écrire : combien d'entre eux sont assis le dos « rond », courbés sur leur travail ! Une telle position du corps entrave le bon fonctionnement des organes de la respiration et de la digestion, et l'angle visuel est oblique. Il résulte de cette mauvaise tenue une gêne de la respiration, une circulation du sang insuffisante, des douleurs dans le dos, un début de myopie.

Des propositions pratiques ont souvent été faites pour prévenir toutes les conséquences de la mauvaise tenue. Leur réalisation pratique était imparfaite et insuffisante et n'obligeait pas l'enfant à corriger automatiquement sa tenue. Au cours des dernières années, on est parvenu cependant à mettre au point quelque chose qui corrige la mauvaise tenue de l'enfant, qu'il le veuille ou non, et sans qu'il s'en aperçoive : il s'agit d'un support, nommé le « Kihil-perfekt », fabriqué selon les données et les conseils de pédagogues, d'orthopédistes et de médecins scolaires éminents. Il oblige les enfants à une tenue correcte et s'emploie à la lecture, à l'écriture, au dessin, au calcul et à la leçon de musique. C'est aussi le support idéal dans l'enseignement de la flûte douce. Sa construction robuste, soigneusement étudiée, permet d'y placer des livres même assez lourds. Ce support pour la lecture a fait ses preuves et a été recommandé par les médecins, les autorités scolaires et le corps enseignant.

Hauterive

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT en 2 et 3 langues
COURS DE COMMERCE

(préparation à l'entrée en 2^e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

I. Allaz, Dr. ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol.
B. Bieri, Dr en droit.

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Place vacante

Inspecteur scolaire

au service de l'enseignement primaire
à Lausanne

Prière de consulter les conditions spéciales
dans la « Feuille des avis officiels du canton
de Vaud » du mardi 17 janvier 1967.

Office du personnel

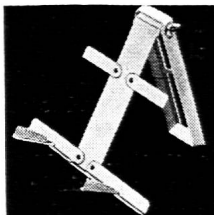


Mauvaise tenue

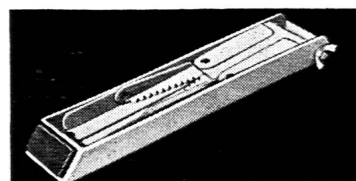
Quelle mauvaise tenue !

Les statistiques des médecins scolaires révèlent que, de nos jours, 40 % des enfants présentent des déformations du dos et des défauts de la vue.

Qu'on observe donc les enfants en train d'écrire. Combien d'entre eux, courbés sur leur travail, sont assis le dos « rond ».



Position ouverte



Position pliée

Le support « Kihil-perfekt »

est fabriqué d'après les conseils de médecins, d'orthopédistes et de pédagogues. Il oblige l'enfant à une tenue correcte, s'emploie pour la lecture, l'écriture, le calcul, la leçon de musique et surtout pour les devoirs. Sa construction robuste, soigneusement étudiée, permet d'y placer des livres même assez lourds. Ce support est recommandé par les médecins. Quelques millions sont déjà utilisés dans plusieurs pays d'Europe.

Prix : Fr. 3.50
Rabais pour classes
Demandez un échantillon

Représentant pour la Suisse :

Bernard Zeugin
matériel scolaire
téléphone (061) 89 68 85
4242 Dittingen/BE



L'EGYPTE

du 20 (24) mars au 3 (7) avril et du 4 au 18 septembre 1967

VOYAGES CULTURELS ACCOMPAGNÉS, POUR ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Programme : Genève - Le Caire - Assouan et retour par avion. Visites et excursions archéologiques : Le Caire - Saqqara - Memphis - Guizeh - Louxor - Thèbes - Karnak - Assouan - le Haut-Barrage - Kalabcha - Kom-Ombo - Edfou.

TOUT COMPRIS (passages aériens, excursions, pension complète), Prix spécial : **Fr. 1245.-**
Nombre limité de participants Programme détaillé sur demande

VOYAGES *Pour l'art*

Valmont 20, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 23 27

Deux assurances
de bonne compagnie



La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur
les assurances accidents



notes de travail

Mercredi 7 octobre

Les gosses dessinent ferme ces jours. Peut-être est-ce, sans qu'ils le sachent, le gris de l'automne qui leur donne la nostalgie de la couleur. De grandes feuilles d'un bristol solide 70 sur 50, craie grasse, gouache en poudre, possibilité de dessiner debout. Pourquoi s'obstiner à faire petit sur de petites feuilles et avec de pâles crayons. Je regarde l'arche de Roger, et Noé les bras ouverts sur le pont, la mosaïque de François, des bleus, des carmins, des noirs en larges surfaces, le guerrier moyenâgeux de Roger ou le château de Jean-Claude. Je m'émerveille toujours de ce que les gosses expriment dès que moyen leur en est donné. Que d'enfants limités par la pauvreté des moyens que nous leur offrons. Ils dessinent de belles choses que j'admire et je n'y suis pas pour grand-chose, car je dessine mal moi-même n'ayant jamais réussi à faire tenir un cheval sur ses pattes sans avoir un modèle sous le nez.

Jeudi 8 octobre

La « Gazette » publie ces jours-ci un grand reportage sur la Chine rouge signé Robert Guillaud, journaliste du « Monde » ; reportage ouvert, objectif, sans parti pris, qui parle des semaines passées dans les terres de Mao. Après avoir dit quelques mots des 80 millions d'écoliers de là-bas et de l'immense effort de la nation pour les instruire, il parle de l'action politique systématique auprès des enfants dès le premier âge. « Car un endoctrinement idéologique acharné, pratiqué au sortir du berceau, est un aspect fondamental de toute cette éducation. « Nos bébés qui apprennent à parler savent déjà balbutier : président Mao ! » écrivait l'autre jour avec enthousiasme le journal des travailleurs, de Pékin. « Au jardin d'enfants ils jouent à défiler sous les drapeaux rouges, ils chantent des chants révolutionnaires, ils crient : Vive le parti ! » Et c'est vrai, j'ai pu le vérifier dans les jardins d'enfants. Les jardinières m'expliquaient : « Ils apprennent à haïr l'ennemi de classe. » De qui s'agit-il ? Des propriétaires, des réactionnaires et des impérialistes américains, me fut-il répondu. Et « ils » c'étaient des marmots de quatre à six ans que j'avais là devant moi.

Les enfants de l'école primaire, de sept à douze ans, reçoivent à leur tour, m'explique un de leurs maîtres, une formation politique élémentaire. On leur enseigne les « Cinq amours » : amour de la patrie, du peuple, de la science, du travail manuel, et... des parents sans doute ? Non, de la propriété publique. Voici, dans une salle de classe de neuvième, tout un affichage politique au mur, fait par les enfants eux-mêmes. Une grande image représente une main jaune serrant fraternellement une main noire. Un panneau fait de photos découpées dans les journaux chinois illustre d'un côté la vie des petits Chinois — fleurs, rires, enfants grimant sur les genoux du président Mao — de l'autre côté celle des petits capitalistes : petits Américains dans la misère, petits Coréens derrière les barbelés, petits Japonais empoisonnés par le lait en poudre américain, etc.

Dès l'école primaire apparaît une organisation politique parallèle, les Pionniers. Sous l'aspect d'un scoutisme politisé, c'est déjà le premier degré d'une filière du parti communiste, dont le deuxième est, à partir de l'école secondaire, la Ligue de la jeunesse communiste et le troisième le parti lui-même.

Ces lignes donnent à penser. On n'en appelle jamais en vain à la haine, à la violence, à l'esprit de revanche. Il y eut l'Allemagne d'avant 39 et les fanfares de Nuremberg, il y eut la grande école du fanatisme. Quand je lis que les jardinières d'enfants apprennent à haïr l'ennemi de classe, je vois bien que l'impérialisme occidental sera tôt ou tard détruit par un autre impérialisme plus horrible encore et qui bien sûr tuera les peuples au nom même des droits du peuple. Les jardinières d'enfants... Hors la Foi que dire devant cet affreux Apocalypse qui vient.

...Le ciel s'est découvert après les pluies de la nuit. La neige est tombée sur le Folly, les Alpes de Savoie sont blanches jusqu'à mi-hauteur.

Vendredi 9 octobre

Jean-Claude inquiet, difficile, parle presque sans interruption. Le premier mois avec un nouvel élève est toujours le plus long et notre système étant assez libertaire, les nouveaux font en général leur « crise de rachat » et profitent largement d'une certaine absence de contrainte pour accumuler les bêtises. Puis peu à peu l'équilibre s'établit. Ils apprennent à travailler sans surveillance. Mais que j'ai hâte toujours de voir terminé ce premier mois d'un nouvel arrivé.

Samedi 10 octobre

Temps humide, lourd. Le ciel a le bleu tranchant des jours de fœhn. Une collègue qui a de grands élèves me raconte qu'elle a demandé à ses aînés de développer une pensée de Victor Hugo où l'écrivain dit comment la Science va rapprocher enfin les hommes et le Progrès faire de l'humanité un seul peuple de frères. Une copie lui est revenue avec trois seuls mots, rien d'autre. Trois mots que je trouve sublimes et qui cernent parfaitement la question, trois mots qui valent la citation : Mon œil Victor... J'aime cette jeunesse lucide qui sans être blasée a fini de prendre des vessies pour des lanternes.

Lundi 12 octobre

Conférence de cercle. Introduction du nouveau manuel de calcul. Cuisenaire ou non. Querelle des anciens et des modernes. Surtout, mais alors par-dessus tout éviter tout sectarisme pédagogique, comme tout autre d'ailleurs. La méthode Cuisenaire est remarquable certes, mais si géniale soit-elle, nous manquons encore du recul nécessaire pour en juger définitivement. L'absence de classes expérimentales, le manque d'observations ordonnées sur une longue durée interdisent pour l'heure tout jugement définitif.

Daniel Courvoisier.

*Une belle réédition***Essai de psychologie sensible**

par C. Freinet. Coll. Actualités pédagogiques et psychologiques, Delachaux et Niestlé.

A quelques semaines de la disparition du grand pédagogue français, le lecteur trouvera un intérêt certain à la lecture ou à la relecture d'une de ses œuvres importantes. Ce volume est une édition revue et mise au point de l'ouvrage paru il y a une vingtaine d'années sous le même titre.

Dans son avant-propos, l'auteur définit son œuvre en ces termes :

« J'ai voulu surtout aborder avec simplicité et objectivité les problèmes multiples qui, dans le complexe individuel et social, nous conduisent à la connaissance de l'enfant. J'ai donc rejeté de mon vocabulaire le langage hermétique des spécialistes pour n'employer que la langue directe du peuple. J'ai résolument banni de mes démonstrations les traditionnelles abstractions philosophiques pour recourir sans cesse à des développements sensibles et synthétiques, par images, dans lesquels le sujet et l'objet ne sont point entités métaphysiques disjointes mais au contraire éléments constructifs d'une activité d'unité à ordonner et à orienter. »

Certes, le psychologue averti n'y trouvera pas son compte. L'auteur se tient fréquemment à la frontière d'une psychologie et d'une philosophie de l'éducation assez empirique et quelque peu simpliste. Néanmoins, pour le praticien et l'enseignement, la lecture offre une ample matière à réflexion et engage à repenser certains problèmes fondamentaux que l'instituteur, absorbé par sa lourde tâche quotidienne, risque de faire passer au second plan de ses préoccupations.

C. Freinet base tout son système sur une théorie du « Tâtonnement expérimental » qui permet à l'enfant, progressivement, de construire sa personnalité. Cette évolution est cernée par une série de vingt lois qui vont de la constatation de l'existence d'une charge potentielle de vie dans tout être humain, charge qui tend à croître, à s'épanouir et à se transmettre selon les lignes d'une spécificité inscrite dans le fonctionnement même de l'organisme, jusqu'à une loi dite du « torrent de vie », torrent dont l'homme doit faire l'impossible pour en affronter la complexité.

A côté d'une description des processus mentaux qui font passer l'individu de l'enfance à l'adolescence, on trouve une série de conseils et des directives destinées aussi bien aux parents qu'aux enseignants ainsi qu'une critique assez vive parfois du système scolaire traditionnel.

Citons-en quelques extraits :

Les normes d'un passé révolu ne sont plus valables pour un présent trop dangereusement dynamique. Les méthodes possibles et valables il y a cent ans, il y a cinquante ans, il y a vingt ans, sont aujourd'hui impuissantes à assurer la préparation à la vie dans un milieu qui a si profondément évolué.

Le milieu est déterminant, au même titre que la constitution plus ou moins harmonieuse de l'être primitif. Un individu superbement parti avec un potentiel maximum de puissance et d'équilibre, peut sombrer bien vite par la faute d'un milieu hostile et pervers ; tandis qu'un être déficient peut être régénéré par un milieu plus favorable et plus efficient.

Une des graves erreurs des parents et des éducateurs est de supposer encore que l'éducation formelle, verba-

le, ou même sensible, peut avoir quelque action sur la formation de la personnalité, et qu'il suffira de faire des observations à l'enfant, de lui faire comprendre l'erreur ou l'illogisme de son comportement pour redresser une ligne de vie défectueuse... Sachez donc, d'une façon certaine et définitive, que seul votre exemple vivant compte, et que seul il marquera la vie et la destinée de vos enfants.

Que dire alors de l'Ecole qui a cru tellement à la toute-puissance du verbe, des leçons de morale, des observations, des lectures élevées, toutes choses qui ne sont pas inutiles dans la mesure où sait les vivre celui qui les enseigne. Les leçons scolastiques ne sont jamais qu'un attirail rapporté, qui s'imbrique mal dans la vie des enfants, qui peut influencer l'intellect mais non le comportement.

Nous mesurons mieux alors dans quelle mesure les jeux imaginés par des pédagogues modernes, les encastrements, les pyramides, les lotos, sont des conceptions étiquées et partiales de la nécessité pour l'enfant de l'expérience tâtonnée. L'appel des fleurs, des animaux, des grottes et de l'eau, sera, n'en doutez pas, autrement captivant et impérieux. L'éducation qui en résultera sera le substratum profond sur lequel pourra s'asseoir positivement la formation ultérieure, la provision d'équilibre et de puissance, l'orientation vers les tendances et des règles de vie qui agiront dynamiquement sur le processus individuel et social de l'évolution humaine.

... qu'il (le pédagogue) essaye partout et toujours de prévenir, d'aider, d'orienter, et qu'il ne compte pas trop sur la possibilité qu'il aura de corriger, de redresser, de sanctionner. La vie est un torrent. L'éducateur ne peut pas s'opposer au torrent. C'est dans le sens et au rythme du torrent qu'il doit préparer et construire.

R. Hutin.

Et voici le premier

Comment faites-vous...

lorsque la balle de gymnastique est par trop souvent utilisée par des sociétés locales, des représentations théâtrales, des expositions de tous genres, des militaires et ... des réunions religieuses,

alors que vous estimez que l'éducation physique est aussi utile à nos enfants que l'enseignement de l'histoire, du calcul, du français et des autres branches ?

Henri Girod,
Tramelan.

Merci à notre collègue jurassien d'avoir amorcé le dialogue. Qui voudra lui donner la réponse attendue en écrivant à la rédaction, Colondalles 27, à Montreux ?

Minijupe et ministyle

On a beau leur parler de Panurge et de ses moutons, la Mode représente pour elles le Beau, le Juste, le Sacré. Elles ont des minijupes. Elles furent trois d'abord : Magali, Myrose et Luce. Puis six, puis huit. Il en reste quelques-unes qui n'ont pas suivi. Mais combien parmi celles-ci ne « marcheraient pas » si liberté leur était laissée ?

Le genou, cette bielle. Une attache peut être jolie (l'épaule); le genou, comme le coude, l'est rarement. Je leur ai concédé que certaines silhouettes minijupées avaient du charme, le charme un peu comique d'une bambine de trois ans dont les vêtements auraient poussé, à la mesure du temps.

— Mais, leur ai-je dit, faire comme tout le monde, c'est obéir à une convention, c'est diluer sa personnalité dans la grisaille de l'anonymat.

Non, c'est trop difficile pour elles. Elles ne m'écoutent plus, mais me regardent gentiment : — Cause toujours, vieux maître !

C'est que justement, elles entendent faire comme tout le monde. Leurs yeux disent : « Il faut lui pardonner, c'est trop difficile pour lui ».

Je leur ai donné leurs sujets de composition.

— Là encore, fuyez le conventionnel, ai-je dit. Que

votre « jeune homme » ait quelque chose de bien à lui, de bien à vous. Ah ! fichtre ! A minijupe, ministyle.

« Les derniers rayons du soleil brillent sur ses cheveux couleur de blé. Une mèche tombe sur ses yeux bleu tendre qui lui donne un certain charme.

Sa voix est douce, douce comme une chanson. Elle lui confère un air romantique et rêveur. »

Je piaffe, je biffe, j'écris : « Faux, artificiel, fabriqué ».

A la sortie, elles échangent des numéros de « Nous les Jeunes », et « Salut les Copains ». Là est la Vérité, là est le Style ! Ma jeune collègue de la salle 7 sort de sa classe, légère et court vêtue, elle file à pas menus. Elle a des jolies bielles. Magali, Myrose et Luce retiennent leur souffle, et apprécient. « En voilà une au moins qui est dans le vent », disent leurs yeux qui reviennent sur les miens, pleins d'indulgence.

Demain, je leur donnerai une dissertation sur la Mode avec cette pensée de M. : « On prend le manque de jugement, on y ajoute le manque de caractère et on a la mode. Il n'y a rien de plus abject ».

Réflexion faite, non ! je garderai le sujet et laisserai tomber la pensée.

Jérôme.

Préparez le chemin

Programme d'essai pour l'enseignement biblique des enfants déficients mentaux préparé par une équipe genevoise de l'Association des parents d'enfants mentalement déficients : Mmes Gilberte Mermoud et Yvonne Salagnac, Mlles Lucette Monod et Hélène Segond.

« Il y aura là un chemin. Ceux qui marcheront dans ce chemin, les simples eux-mêmes, ne s'y égareront point. »

Exemples de foi sincère et totale, nos enfants mentalement déficients amènent peu à peu ceux qui ont davantage reçu (mais est-ce vraiment davantage ?) à répondre à leur attente, à leur besoin d'être aimés, d'aimer et d'adorer. Catholiques, protestants, à Genève, à Lausanne, dans d'autres cantons, d'autres pays, découvrent que « l'Evangile est pour eux aussi ».

Et quelles réponses en retour ! Combien souvent la Parole de notre Seigneur, des certitudes, des promesses, s'éclaircissent tout à coup, et comme jamais encore, dans leur grandeur et leur vérité, lorsqu'on essaie de les donner de façon simple et réelle à ces êtres humbles qui comprennent avec leurs mains et leur cœur.

L'équipe de Genève qui a mis au point ce petit livre d'une valeur incomparable, a cherché là le vrai chemin du Royaume. Elle l'a ouvert pas à pas, en travaillant auprès des enfants arriérés, à même leur pauvreté, à même la terre, cette terre aride et pierreuse qui « se couvrira de fleurs », à même leur âme, car « le Royaume est pour ceux qui leur ressemblent ». On peut se payer de mots auprès des foules douées et privilégiées, mais auprès de ces êtres sans apprêts, il n'y a qu'un passage, celui de la vérité.

Ce petit livre est à posséder par tous ceux qui partagent la vie des arriérés mentaux, soignants, éducateurs, chefs d'atelier, autant que catéchèses. Il est si juste, si vrai, par son esprit, ses thèmes essentiels, ses méthodes à la fois concrètes, actives, vécues et infinies, continuellement tournées vers une Présence d'amour,

vers la Vie, son plan pour suivre le chemin qui monte, que c'est une source vive, un renouvellement de joie et de foi pour qui s'y retrempe.

Mais il est aussi pour tous qui doivent savoir qu'il y a des petites existences obscures et dépouillées dont le prix, aux yeux du Père, est incomparable. Pour l'humanité qui a besoin de ces petits frères pauvres qui pourtant possèdent le trésor. Car :

Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que Tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et de ce que Tu les as révélées aux petits enfants.

Renée Delafontaine,
directrice du Centre éducatif des Matines,
pédagogue spécialisée pour arriérés.

PRIÈRE DU MATIN

*Seigneur, dans le silence de ce jour naissant,
Je viens te demander la paix, la sagesse,
la force.*

*Je veux regarder aujourd'hui le monde
Avec des yeux tout remplis d'amour,
Etre patient, compréhensif, doux et sage.
Voir au-delà des apparences
Tes enfants comme tu les vois Toi-même,
Et ainsi ne voir que le bien en chacun.
Ferme mes oreilles à toute calomnie,
Garde ma langue de toute malveillance,
Que seules les pensées qui bénissent
demeurent en mon esprit,
Que je sois si bienveillant et si joyeux
Que tous ceux qui m'approchent sentent
ta présence.*

*Revêts-moi de ta beauté, Seigneur,
Et qu'au long de ce jour je te révèle.*

Important test d'écriture dans le canton de Genève

Les conclusions du test effectué en vue de l'introduction du stylo dans les classes primaires du canton de Genève ne manqueront pas d'intéresser bon nombre de maîtres. Ce test a été organisé par le Service de la recherche pédagogique du Département de l'instruction publique, sous la direction du professeur S. Roller.

Une première expérience portant sur une année entière ayant prouvé que l'utilisation du stylo entraînait une très nette amélioration de l'écriture des écoliers, on décida d'en réaliser une seconde en procédant de la façon suivante : on constitua quatre groupes d'élèves représentatifs pour l'ensemble des écoliers du canton. Les trois premiers groupes se virent attribuer 9 modèles de stylos, alors que le quatrième — servant de groupe témoin — continuait d'écrire à la plume d'acier. Quelque 800 élèves, appartenant à des groupes composés chacun de deux classes allant de la 3^e (début de l'enseignement de l'écriture liée) à la 6^e année, furent ainsi testés.

L'expérience faite par le Service de la recherche pédagogique comprenait :

1. Deux contrôles d'écriture, l'un prévu pour le début, l'autre, pour la fin de la période d'essai. Il s'agissait du test mis au point par R. Piscart, qui devait permettre d'apprécier la qualité et la rapidité d'écriture, sur la base d'une phrase de 100 lettres comprenant tout l'alphabet, à l'exception du « k » et du « w ».
2. Un questionnaire détaillé, destiné à recueillir l'avis des maîtres des classes testées sur les propriétés techniques et pédagogiques des différents stylos utilisés.
3. Un questionnaire demandant aux élèves s'ils possédaient déjà un stylo, quel type de plume ils préféreraient, ce qu'ils voyaient comme avantages et comme inconvénients au stylo utilisé pour le test, s'il y avait des gauchers parmi eux, etc.

Une importance particulière a été accordée aux résultats du test permettant d'évaluer la qualité de la calligraphie en ce qui concerne la propreté et la rapidité d'écriture.

Les stylos eux-mêmes ont été soumis à un examen approfondi sur le plan technique. C'est ainsi que les experts responsables se sont penchés plus particulièrement sur les caractéristiques suivantes : système de remplissage, régularité du débit d'encre, sûreté en matière de taches, possibilités de réparation, largeur de la plume, qualité de la plume, du capuchon et de l'agrafe, rentabilité, faculté d'utilisation par les gauchers, qualité d'écriture sur différentes sortes de papier, etc.

Pour chacune des plumes examinées, les experts ont dû répondre à un total de 77 questions assorties de notes pouvant s'élever à un maximum de 308 points.

Lors de ce vaste test scientifique, le stylo qui s'est placé en tête, avec une bonne longueur d'avance, est le WAT de Watermann. En effet, les classes qui avaient utilisé, pendant plusieurs mois, des stylos WAT ont présenté, à la fin du test, les cahiers les plus propres et les mieux tenus. En effet, le WAT ne peut absolument pas faire de tache ! Grâce à sa révolutionnaire cartouche capillaire, le WAT a été considéré comme le stylo le plus économique, car l'encre ordinaire est plus de dix fois moins chère que l'encre en cartouche ! Un point également très apprécié : le WAT peut être réparé par le maître lui-même, car les quatre pièces qui le composent sont toutes remplaçables.

Les conclusions de cette vaste expérience ont incité les autorités scolaires genevoises à se prononcer pour le WAT et à faire distribuer, dès la rentrée des classes d'automne 1966, des stylos WAT à tous les élèves de 3^e année. Il en sera de même, à l'avenir, pour tous les élèves de 3^e année, et ainsi, peu à peu, tous les écoliers du canton de Genève écriront au WAT.

Vacances

L'Office central pour la coopération culturelle internationale et la Fédération de la Seine des œuvres laïques (service « Vacances ») organisent une

Rencontre internationale d'Aix-en-Provence

à l'Ecole normale d'instituteurs. Chambres individuelles et confortables.

Déroulement : 21 jours complets

Concerts et opéras à l'occasion du Festival d'Aix. Soirées de ciné-club. Rencontres en Avignon, le TNP. Rencontres dans une autre ville (Baux). Circuits touristiques dans la Camargue, le port de Marseille en vedette, etc.

Enquêtes d'ordre économique et social. Visites des sites célèbres.

Expositions de peinture. Cercle d'études internationaux. Activités sportives.

Prix forfaitaire : Fr. 410.—

comprenant : hébergement complet, boissons comprises, excursions, spectacles, frais éducatifs. Le voyage est à la charge des participants.

Renseignements et inscriptions :

S'adresser : Fédération de la Seine des œuvres laïques, 12, rue de la Victoire, Paris IX^e. Tél. LAM 12 - 30.

L'Office central pour la coopération culturelle internationale et la Fédération de la Seine des œuvres laïques (service « Vacances ») organisent des

Vacances « découverte de Paris »

Rencontre internationale de jeunes à Paris, pendant une semaine (du samedi 18 h. au dimanche 13 h.).

Chaque samedi du 1^{er} juillet au 2 septembre (le cumul de deux ou trois semaines est possible).

Séjour :

A la Cité universitaire de Paris.

Programme :

Connaissance de Paris et de sa région. Visites de musées, de monuments, de quartiers célèbres. Soirée théâtrale et cinématographique. Excursion à Versailles, Orly.

Enquêtes d'ordre économique et social.

Prix forfaitaire de la semaine à Paris : Fr. 160.—

Comprenant l'hébergement complet, les excursions, spectacles et toutes activités culturelles.

Le voyage est à la charge des participants.

Renseignements et inscriptions :

S'adresser : Fédération de la Seine des œuvres laïques, 12, rue de la Victoire, Paris IX^e. Tél. LAM 12 - 30.

Entraînement à divers examens. Classes terminales

TEXTE

La chatte et le lézard

La chatte a pris un lézard vert ! Elle a pris un lézard vert dans la vigne. Venez voir, tous !

Peut-on dire qu'elle l'a pris ? La chatte était couchée. Tout à coup, elle s'est changée EN dragon, en flamme, en poisson volant, et j'ai vu sous son ventre, entre ses pattes d'argent, un lézard vert comme si elle venait de l'inventer à l'instant même. Elle ne se risquait pas à le mordre, car une petite tête exaspérée, couleuvrine, gainée étroitement d'émaux en plaques juxtaposées, visaient son précieux nez de chatte. Mais elle le tenait, et ses yeux délirants tournoyaient.

— Chatte ! Voulez-vous le lâcher !

— Je ne suis pas folle pour lâcher un lézard, gronda la chatte.

Elle resserra ses puissantes pattes fines, la gorge du lézard palpita à se rompre, une longue queue resplendissante se tordit sous la chatte. Je N'eus QUE le temps de m'élancer.

— Rends-le-MOI ! miaulait la chatte. Si tu EN veux un, il n'en manque pas d'autres dans la vigne. Celui-là est ma proie ! D'ailleurs, il va te mordre, et ce sera bien fait...

— Chatte, lui dis-je, VAQUEZ à d'autres soins. J'ai l'âge de savoir comment on tient un lézard sans qu'il morde, un crabe sans qu'il pince.

— Oh ! BIEN, dit la chatte. Je m'en vais. Je ne suis pas à un lézard près, et tu sais ce que je pense des longs discours.

Car la chatte me tutoie et je lui dis « vous ». Nous savons vivre.

Colette.

(Prisons et paradis.)

I. - TEXTE ET RÉDACTION

Répondez à chacune des questions ci-dessous, après avoir bien relu le texte.

1) Expliquez : « son précieux nez de chatte ».

2) Relevez, vers le milieu du texte, un nom qualifié par deux adjectifs qui semblent être de sens opposé. Ecrivez ces trois mots.

3) Vaquez à d'autres soins est une façon élégante de s'exprimer. Trouvez des tournures équivalentes plus familières.

4) « Comme si elle venait de l'inventer à l'instant même » : Une chatte peut-elle inventer un lézard ? Que veut dire Colette ?

a) Expliquez ce sens d'inventer en donnant des tournures équivalentes.

b) A quel personnage de cirque ou de variétés la chatte est-elle comparée ici ?

5) Dites très brièvement quels traits de caractère ou quels sentiments de la chatte traduisent :

— Elle ne se risquait pas à le mordre.

— Je ne suis pas folle, gronda la chatte.

— Il va te mordre, et ce sera bien fait.

— Oh ! bien, dit la chatte, je m'en vais.

6) La chatte abandonne à regret sa proie blessée aux soins de sa maîtresse habile à guérir et à apprivoiser les bêtes.

Imaginez la suite et la conclusion du récit, en une dizaine de lignes que vous écrirez à la première personne, comme si Colette parlait.

II. - ANALYSE

1) Dans « elle s'est changée en lézard », en est...

Dans « Si tu en veux un » en est...

Avec un sens particulier, le sens ...

2) Dans « Je n'eus que le temps », ne que est...

Donnez un ou plusieurs équivalents de cette tournure sans employer la négation.

3) Faites l'analyse complète de moi dans : « rends-le-moi » ; de vaquez dans « vaquez à d'autres soins ».

4) « Oh ! bien, dit-elle » nature du mot bien. Trouver une expression équivalente.

5) Dans : « Il va te mordre », le présent exprime en réalité un ...

Dans : « Il vient de te mordre », le présent exprime en réalité un ...

6) Faites l'analyse logique de la phrase : « J'ai l'âge de savoir comment on tient un lézard sans qu'il morde. »

III. - ORTHOGRAPHE

1) Complétez les mots suivants :

a) i...ombrable

i...offensif

b) mali...eux

préten...eux

c) a...raver

a...randir

d) ano...me

c...clone

2) Complétez, s'il y a lieu, les mots ou les expressions :

— les oiseaux mangent même ... les chenilles.

— les vendanges ne se font ... automne.

— des cheveux ... (blond cendré).

— elle s'est ache... une friandise avec les dix sous qu'on lui avait don...

— en avons-nous tu... des perdreaux et des lièvres.

— la salle tout ... entière attendait.

— l'air brille tel ... la toile d'araignée après la pluie.

— vingt places assis..., quarante debout...

3) Mettez l'exemple suivant à la forme négative :

Il en est resté là :

IV. - CONJUGAISON

Complétez les exemples suivants à l'aide du verbe donné entre parenthèses.

— (râtelier, au présent. Au-dessus de nous, un homme solitaire ... du regain.

— (résoudre, présent). Ce problème se ... aisément.

— (maugréer, pouvoir, au futur). Tu ..., mais tu ne ... pas me refuser ton aide.

— (avoir, asseoir). N' ... pas peur, ... toi.

— (s'enfuir, voir). Veille à ce qu'il ne s'... pas, mais que je ne te ... pas lui parler.

— (courir, convenir, au futur). Je ... chez les voisins, et en deux mots, nous ... de ce qu'il fallait faire.

— (devoir, participe passé). Le respect est ... aux vieillards.

— (aller). Je suis ... au marché ce matin.

— (travailler). Je voudrais que vous ... avec plus d'ardeur.

— (être). Il était content de son sort bien qu'il ... pauvre.

D'après l'« Ecole libératrice », Paris.

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTREAL  **CANADA**

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTREAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1967.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 2) Etre âgé de 25 à 40 ans
- 3) Avoir une formation pédagogique
- 4) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement

Des traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4900 et le maximum de \$10,000.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février/mars 1967 pour interviewer les candidats.

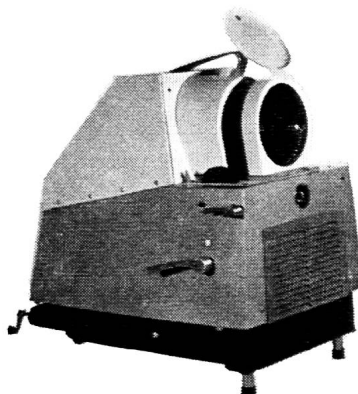
Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement afin de soumettre leur candidature sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au:

Surintendant du Service du Personnel,
Protestant School Board
of Greater Montreal,
6000 avenue Fielding,
Montréal 29, Québec, CANADA.

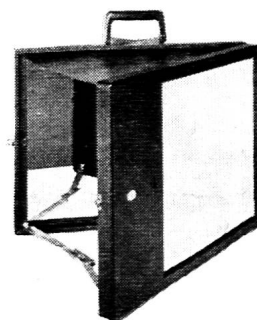


Beseler vous présente ses épiscopes à grand format 25 x 25 cm



Vu-Lyte
1000 watts, 15 kg.
prix pour écoles
Fr. 1790.— à Fr. 2200.—

Projetez vos diapositives en salle claire grâce au



Transpar

format 45 x 45 cm. Fr. 250.—
et prochainement
format 65 x 65 cm. Fr. 500.—

Nos conseillers techniques vous présenteront sans engagement les appareils Porta-Scribe et Vu-Graph, les épiscopes Vu-Lyte, projecteurs à cassettes Technicolor, écrans de projection Da-Lite et Transpar.

Perrot S.A. Bienne

Département Audio-Visuel, rue Neuve 5
Tél. (032) 2 76 22

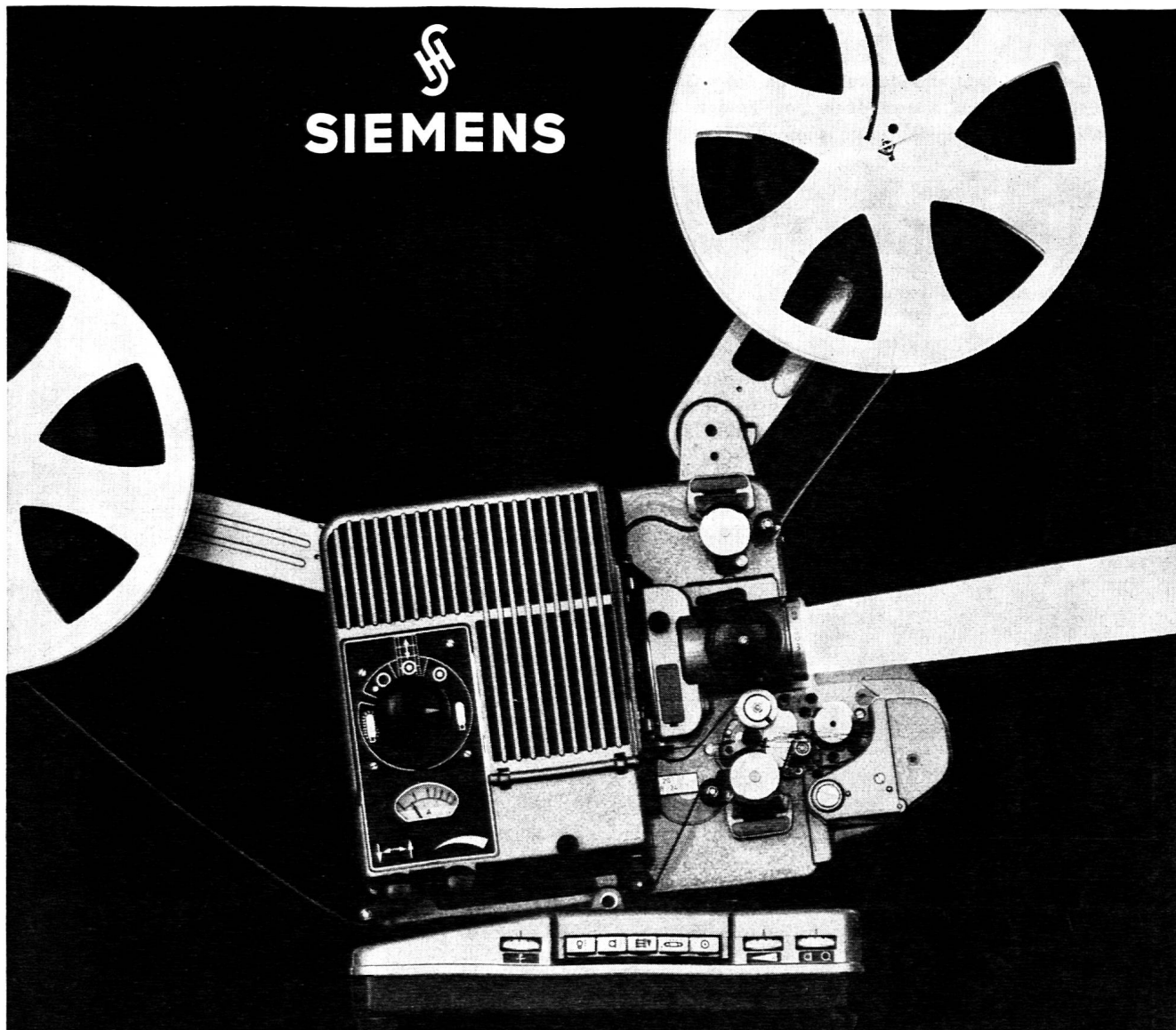
BON à envoyer à Perrot S. A., case postale, 2501 Bienne

Je désire

- ☐ une documentation sur les appareils Audio-Visuel
- ☐ une démonstration des appareils Audio-Visuel, sans engagement et sur rendez-vous.

Adresse :


SIEMENS



Nouveau projecteur scolaire

à grande puissance!

Pour les écoles, la facilité de transport des projecteurs est un facteur essentiel. Au cours des dernières années, le poids des projecteurs sonores SIEMENS «2000» a déjà été notablement réduit. Le projecteur ci-dessus, doté d'un amplificateur de 7,5 watts à transistors qui trouve place dans le socle quelque peu agrandi, marque un nouveau progrès. En effet, le poids du projecteur sonore complet est surprenant: **13,5 kg seulement!**

Comme la mallette de transport du projecteur, avec haut-parleur spécial de 10 watts incorporé, pèse 4,5 kg, le poids total de l'équipement transportable est de **18 kg seulement**. La puissance de l'amplificateur est suffisante pour une salle de 400 spectateurs.

Prix:

Projecteur sonore complètement équipé, mais sans haut-parleur:

pour la présentation de films avec **piste sonore optique** fr. 3115.*

pour la présentation de films avec **piste sonore optique ou magnétique** fr. 3445.*

Mallette avec haut-parleur spécial 10 watts fr. 280.*

* Ces prix ne comprennent ni les droits de douane, ni l'Icha. Ils ne sont applicables qu'avec l'autorisation des Douanes suisses.

Demandez notre prospectus spécial concernant les projecteurs dotés d'amplificateurs à transistors. Nous vous ferons volontiers une démonstration à l'école même — sans aucun engagement.

**S. A. des Produits Electrotechniques
Siemens**

Löwenstrasse 35 Tél. 051/25 36 00 8021 Zurich

Le Centre éducatif et pédagogique « Le Foyer Gardien », à Estavayer-le-Lac, internat-école pour enfants cas sociaux et débiles légers, désire engager :

un instituteur

éventuellement une institutrice,

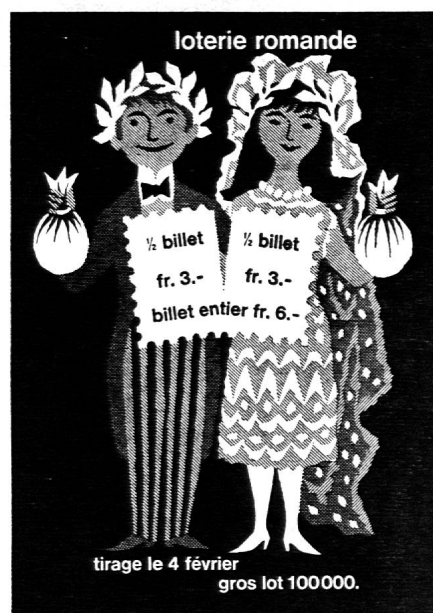
s'intéressant aux classes spéciales et à la recherche pédagogique, et désirant travailler de façon indépendante dans le cadre d'une équipe, avec une classe de douze élèves. Possibilité de parfaire sa formation en cours d'emploi.

Convientrait à collaborateur(trice) dynamique, désirant participer à l'organisation et à la construction d'un complexe scolaire.

Conditions de travail et de salaire normales.

Entrée en fonctions : avril 1967.

Adresser offres ou demande de renseignement à la direction : tél (037) 61 30 43, Estavayer-le-Lac.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge post-scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne